

# Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones – Phase II : Rapport sur l'identité autochtone

Octobre 2021

Conseil canadien pour  
**L'ENTREPRISE  
AUTOCHTONE**





# Table des matières



<b>Contexte et méthodologie</b>	<b>3</b>
<b>Résumé</b>	<b>5</b>
<b>Répercussions de la COVID-19</b>	<b>7</b>
Répercussions sur les entreprises	7
Répercussions sur les revenus	10
Répercussions sur les employés	11
Perspective d'affaires pour les six prochains mois	12
<b>Aide requise et utilisée</b>	<b>13</b>
Besoins commerciaux les plus pressants	13
Analyse qualitative des entreprises autochtones appartenant à des Inuits	14
Échelonnement de l'aide financière	16
Relations d'emprunt	16
Aide financière requise et demandée	17
Obstacles à l'accès au soutien financier du gouvernement	19
Aide financière non gouvernementale	21
Changements au sein des entreprises en raison de la COVID-19	21
Compétences et formation requises	23
<b>Profil des entreprises autochtones</b>	<b>25</b>
<b>Conclusion et discussion</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>32</b>



## Contexte et méthodologie

Pour comprendre les conséquences de la pandémie de la COVID-19 et l'évolution de l'environnement économique, le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) ont entrepris une seconde phase du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones en décembre 2020. Le Sondage a été élaboré et mené par le CCEA dans le but de recueillir des données de qualité sur les entreprises autochtones et les défis qu'elles doivent relever en raison de la pandémie.

Un total de 825 sondages ont été remplis entre le 18 décembre 2020 et le 2 février 2021. La durée de l'entrevue était de 15 à 20 minutes et le Sondage était offert en anglais et en français. Le Sondage a été programmé dans SurveyMonkey, et a été distribuée en utilisant une approche d'engagement ouverte, promue en ligne par le CCEA, l'ANSAF et le CNDEA à travers leurs réseaux d'affaires. Des publicités ciblées ont également été utilisées pour promouvoir l'enquête sur Facebook et Instagram.

Le Sondage (Phase II) fait suite au premier Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones (la Phase I a été réalisée six mois auparavant, du 29 avril au 22 mai 2020). À cause de la nature ouverte et volontaire du sondage, les données ne sont pas pondérées et reflètent l'expérience des répondants. Bien qu'il ne puisse pas être considéré comme représentatif de la population autochtone au Canada, il peut être utilisé pour démontrer les impacts sur les entreprises autochtones pendant la pandémie. Les profils des entreprises qui ont participé aux Phases I et II sont suffisamment similaires pour que les résultats soient comparés pour les questions posées dans les deux phases<sup>1</sup>.

Ce rapport porte sur les conséquences de la COVID-19 sur les entreprises autochtones qui ont répondu au Sondage de janvier 2021 et sur l'évolution de ces conséquences depuis mai 2020 (questions de comparaison). De plus, il met en évidence l'ampleur des conséquences selon les groupes d'identité autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis). Enfin, il traite des obstacles à l'accès à l'aide gouvernementale et non gouvernementale.

Des 825 entreprises qui ont répondu, 64 % appartenaient à des Premières Nations (n=528), 3 %, à des Inuits (n=27) et 30 %, à des Métis (n=249) (les 3 % restants n'ont pas indiqué l'identité de la propriété majoritaire de l'entreprise). Selon les données du recensement de Statistique Canada sur l'entrepreneuriat, les entreprises appartenant à des Premières Nations seraient surreprésentées dans ces pourcentages tandis que les entreprises appartenant à des Métis seraient sous-représentées. De plus, bien que les entreprises autochtones appartenant à des Inuits soient incluses dans l'échantillon total, elles ne sont pas rapportées séparément ou directement comparées à d'autres groupes d'identité autochtone en raison de leur faible nombre. Nous avons plutôt utilisé les questions ouvertes du Sondage ainsi que des données complémentaires provenant d'autres sources pour mettre en contexte les expériences des entreprises appartenant à des Inuits pendant la pandémie.

---

<sup>1</sup>Il est possible que certains participants à la Phase II du Sondage aient également participé à la Phase I; cependant, pour des raisons de confidentialité, il n'y a aucun moyen d'identifier la proportion de ces participants « répétés ». De même, les questions étaient formulées de manière à englober toute la période de la COVID ou des périodes en particulier (par exemple, depuis l'exercice 2019) pour que tous les participants répondent en faisant référence au même contexte, qu'ils aient ou non déjà participé au Sondage.





## Résumé

La pandémie de la COVID-19 a continué à avoir des conséquences négatives indéniables sur les entreprises autochtones, bien que la nature de ces conséquences diffère quelque peu selon le groupe d'identité autochtone. Parmi les entreprises autochtones ayant participé au Sondage, la moitié a fait état d'une baisse des revenus par rapport à l'exercice 2019. De plus, un peu moins de quatre sur dix (37 %) ont dû fermer temporairement et 2 % ont fermé définitivement. Il est important de noter que ces chiffres pourraient ne pas être représentatifs, car les entreprises fermées ou en difficulté n'ont peut être pas pu participer au Sondage. Près de la moitié (48 %) des entreprises autochtones ont licencié du personnel de façon temporaire (33 %) ou permanente (15 %) en raison de la pandémie; une entreprise sur dix (11 %) a embauché du nouveau personnel. Les entreprises appartenant à des Métis étaient plus nombreuses à signaler une baisse des revenus et des licenciements permanents d'employés tandis que les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient plus nombreuses à indiquer des répercussions modérées à graves sur le personnel (restant).

Dix mois après le début de la pandémie, on constate une certaine amélioration de ces mesures clés. Par rapport à mai 2020, il y a maintenant un petit groupe d'entreprises autochtones (13 %, en hausse de 9 points) qui a fait état d'une incidence positive, et une entreprise sur cinq (19 %) a indiqué une augmentation de ses revenus par rapport à l'année précédente (en hausse de 12 points depuis mai 2020). En ce qui concerne l'avenir, es entreprises autochtones sont presque aussi susceptibles d'être optimistes (36 %) que d'avoir des perspectives négatives (42 %) pour les six prochains mois.. Le degré d'optimisme est similaire pour les entreprises appartenant à des Premières Nations et pour celles appartenant à des Métis.

L'un des aspects où l'on observe une disparité persistante est le fait que les entrepreneurs des Premières Nations semblaient faire face à des obstacles plus importants pour accéder à un soutien financier que les entreprises appartenant à des Métis. Celles-ci étaient encore une fois moins susceptibles que les entreprises appartenant à des Métis d'avoir des relations d'emprunt actuelles ou antérieures avec des institutions financières. En ce qui concerne l'aide gouvernementale, les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient environ deux fois moins susceptibles d'avoir demandé et reçu la Subvention salariale d'urgence du Canada (même si les entreprises participantes ont des caractéristiques similaires) que les autres. Enfin, les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient légèrement plus susceptibles que les autres d'indiquer que les exigences applicables à la demande constituaient un obstacle à l'accès au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19.

Les résultats du Sondage indiquent également que les entreprises autochtones ont apporté des changements substantiels à leurs activités lié directement à la pandémie; notamment en accélérant leur transformation numérique et en établissant une présence en ligne. Malgré ces adaptations, elles estimaient qu'il est utile de continuer à perfectionner leurs compétences. Les entreprises appartenant à des Premières Nations semblaient légèrement plus intéressées que les entreprises appartenant à des Métis par l'amélioration de leurs compétences numériques, par exemple en apprenant à communiquer avec les clients à distance, à exploiter des plateformes virtuelles (p. ex. Zoom) et à intégrer des plateformes de commerce électronique pour générer des ventes en ligne.



# Répercussions de la COVID-19

## Répercussions sur les entreprises

### Répercussions générales

Les entreprises autochtones qui ont participé au Sondage continuent de subir les effets négatifs de la pandémie de la COVID-19. Près des trois quarts (73 %) des entreprises ont indiqué que leurs activités commerciales ont été affectées négativement par la pandémie. Cependant, cette proportion a diminué depuis mai 2020 (baisse de 18 points); une minorité croissante d'entreprises ont signalé une incidence positive (13 %, hausse de 9 points) ou une incidence neutre (8 %, hausse de 3 points). Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les entreprises appartenant à des Premières Nations et les entreprises appartenant à des Métis en ce qui concerne les répercussions générales de la COVID-19 sur les activités commerciales.

### Répercussions générales de la COVID sur les activités commerciales

Répercussions sur les activités commerciales	Mai 2020 Total (n = 766)	Jan 2021 Total (n = 822)	Janvier 2021 Premières Nations (n = 526)	Jan 2021 Métis (n = 248)
Net : Négatives	91 %	73 %	73 %	77 %
Très négatives	56 %	36 %	37 %	37 %
Plutôt négatives	35 %	37 %	36 %	40 %
Neutre/Aucune répercussion	5 %	8 %	9 %	6 %
Net : Positives	4 %	13 %	13 %	14 %
Assez positives	1 %	3 %	3 %	3 %
Très positives	3 %	10 %	10 %	11 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020.

Q19. Compte tenu des activités de votre entreprise, les répercussions économiques générales de la pandémie de la COVID-19 ont-elles été...? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=766; janvier 2021 : total : n=822; Premières Nations : n=526; Métis : 248).**

### Répercussions sur les entreprises

Les entreprises autochtones devaient choisir parmi un choix de réponses sur les répercussions de la COVID 19 sur leur entreprise. La baisse des revenus (61 %) demeure en tête de liste pour



toutes les entreprises autochtones, bien qu'un moins grand nombre d'entreprises l'aient signalé dans ce Sondage par rapport à celui de mai 2020 (baisse de 16 points). De même, les entreprises étaient moins nombreuses qu'auparavant à signaler une baisse de la demande des clients, l'annulation de réunions ou d'activités, ou l'annulation de déplacements du personnel. Les répercussions sur les entreprises signalées sont similaires pour les entreprises appartenant à des Premières Nations et celles appartenant à des Métis.

### Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises

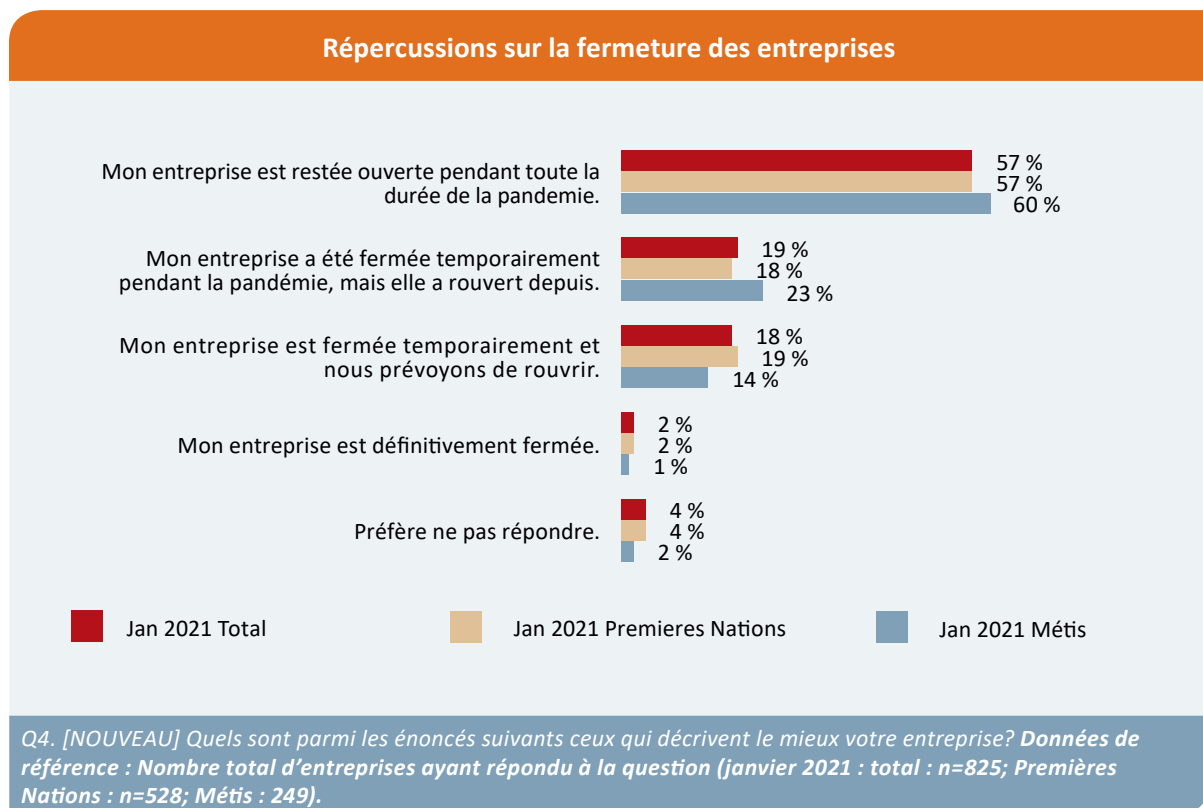
Répercussions sur les entreprises vécues	Mai 2020 Overall (n = 766)	Jan 2021 Overall (n = 822)	Jan 2021 First Nations (n = 526)	Jan 2021 Métis (n = 248)
Baisse des revenus	77 %	61 %	60 %	64 %
Annulation de réunions, de rassemblements ou d'activités	60 %	51 %	54 %	50 %
Diminution de la demande de produits ou de services	66 %	43 %	42 %	49 %
Augmentation de l'anxiété du personnel	41 %	41 %	40 %	45 %
Pression pour trouver de nouveaux moyens de fournir des services ou des biens	S.O.	40 %	38 %	44 %
Augmentation de la dette personnelle (pour financer l'entreprise)	S.O.	37 %	37 %	40 %
Annulation de contrats	37 %	36 %	35 %	41 %
Déplacements interdits ou restreints (pour entrer dans la collectivité et en sortir)	36 %	36 %	40 %	28 %
Coûts supplémentaires résultant des exigences de santé publique en matière de distanciation physique	S.O.	32 %	31 %	36 %
Perturbations dans votre chaîne d'approvisionnement	25 %	29 %	29 %	31 %
Annulation de déplacements du personnel	32 %	22 %	24 %	17 %
Absences du personnel pour cause de quarantaine volontaire ou de maladie	20 %	19 %	19 %	21 %
Absences du personnel causées par des responsabilités familiales, y compris l'école à la maison	18 %	18 %	19 %	17 %
Augmentation de la demande de produits ou de services	11 %	14 %	16 %	10 %
Connexion Internet peu fiable causant des perturbations pour les travailleurs à domicile ou le commerce en ligne	7 %	12 %	12 %	13 %
Hausse des revenus	S.O.	8 %	10 %	5 %
Autre	5 %	6 %	5 %	6 %
Aucune répercussion actuellement	1 %	2 %	1 %	3 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020.

Q18. Parmi les répercussions suivantes, quelles sont celles que votre entreprise a subies directement en raison de la pandémie? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=766; janvier 2021 : total : n=822; Premières Nations : n=526; Métis : 248).**

## Fermeture de l'entreprise

Plus de la moitié des entreprises autochtones (57 %) ont indiqué que leur entreprise est restée ouverte tout au long de la pandémie, tandis qu'un peu moins de quatre sur dix (37 %) ont dû fermer temporairement. La tendance observée est similaire pour les entreprises appartenant à des Premières Nations et celles appartenant à des Métis. Deux pour cent des entreprises participantes ont fermé définitivement; ce groupe est probablement sous-représenté si l'on suppose que les entreprises fermées ou en difficulté étaient moins susceptibles d'avoir été avisées de la tenue du Sondage ou d'avoir choisi d'y répondre.



## Répercussions sur les revenus

Les entreprises autochtones continuent de subir des pertes financières importantes. La moitié (51 %) des entreprises autochtones font état d'une baisse de leurs revenus depuis l'exercice 2019. Cette proportion représente une amélioration par rapport à mai 2020, où deux tiers (67 %) des entreprises avaient déclaré des revenus inférieurs au premier trimestre de 2020 par rapport à 2019. En fait, une entreprise sur cinq (19 %) a désormais indiqué une augmentation de ses revenus par rapport à l'année précédente (hausse de 12 points depuis mai 2020). Les entreprises appartenant à des Métis étaient plus susceptibles que celles appartenant à des Premières Nations de déclarer une baisse de revenus (57 % contre 49 %, respectivement).

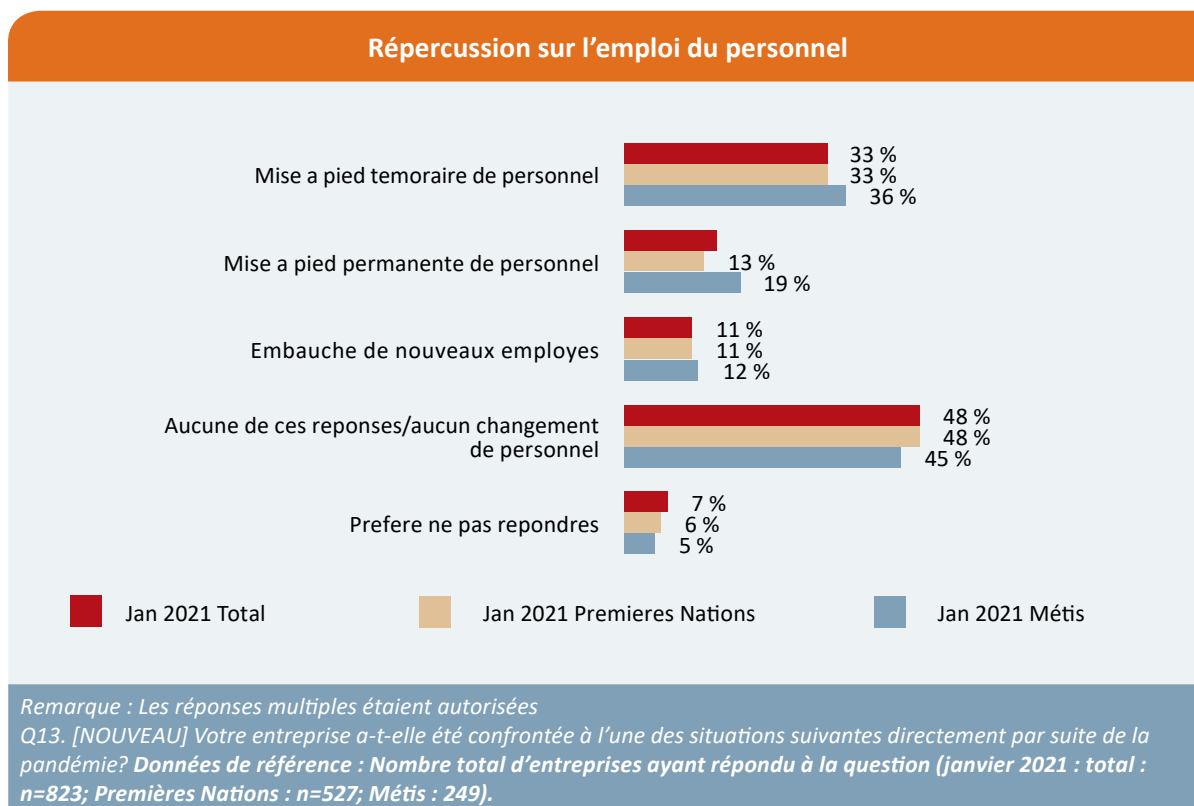
### Répercussions de la COVID sur les revenus d'entreprise

Répercussions de la COVID sur les revenus d'entreprise	Mai 2020 Total (n = 759)	Jan 2021 Total (n = 821)	Jan 2021 Premières Nations (n = 526)	Jan 2021 Métis (n = 247)
Net : Diminution	67 %	51 %	49 %	57 %
Forte diminution (50 % ou plus)	30 %	22 %	22 %	24 %
Diminution modérée (de 20 % à moins de 50 %)	26 %	21 %	20 %	23 %
Faible diminution (moins de 20 %)	11 %	8 %	8 %	9 %
Aucune variation	8 %	9 %	9 %	9 %
Augmentation	7 %	19 %	20 %	15 %
Sans objet	8 %	10 %	11 %	8 %
Préfère ne pas répondre/Ne sait pas	11 %	12 %	11 %	11 %

Q16. Dans quelle mesure, le cas échéant, votre revenu annuel brut a-t-il changé par rapport à l'exercice 2019? Veuillez fournir la meilleure estimation possible. **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=759; janvier 2021 : total : n=821; Premières Nations : n=526; Métis : 247).**

## Répercussions sur les employés

Près de la moitié (48 %) des entreprises autochtones ont licencié du personnel de façon temporaire (33 %) ou permanente (15 %) en raison de la pandémie. Les entreprises appartenant à des Métis étaient plus nombreuses à faire état de mises à pied permanentes d'employés que celles appartenant à des Premières Nations (19 % contre 13 %).



Afin de mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur les employés, on a demandé aux entreprises autochtones quelle proportion de leurs employés était encore en mesure d'effectuer la majorité de leurs tâches pendant la pandémie. Plus de quatre entreprises autochtones sur dix (43 %) ont fait état de répercussions modérées ou graves sur leur personnel (c'est-à-dire que moins de 80 % des employés ont été en mesure de poursuivre la plupart de leurs tâches) en raison de la COVID-19. Toutefois, ce groupe d'entreprises est plus petit qu'auparavant (52 %).

Les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient plus susceptibles de signaler des répercussions modérées ou graves sur leur personnel, comparativement aux entreprises appartenant à des Métis (48 % contre 34 %). En revanche, les entreprises appartenant à des Métis étaient plus nombreuses à faire état de répercussions limitées sur le personnel (51 %, contre 38 % pour les entreprises appartenant à des Premières Nations).

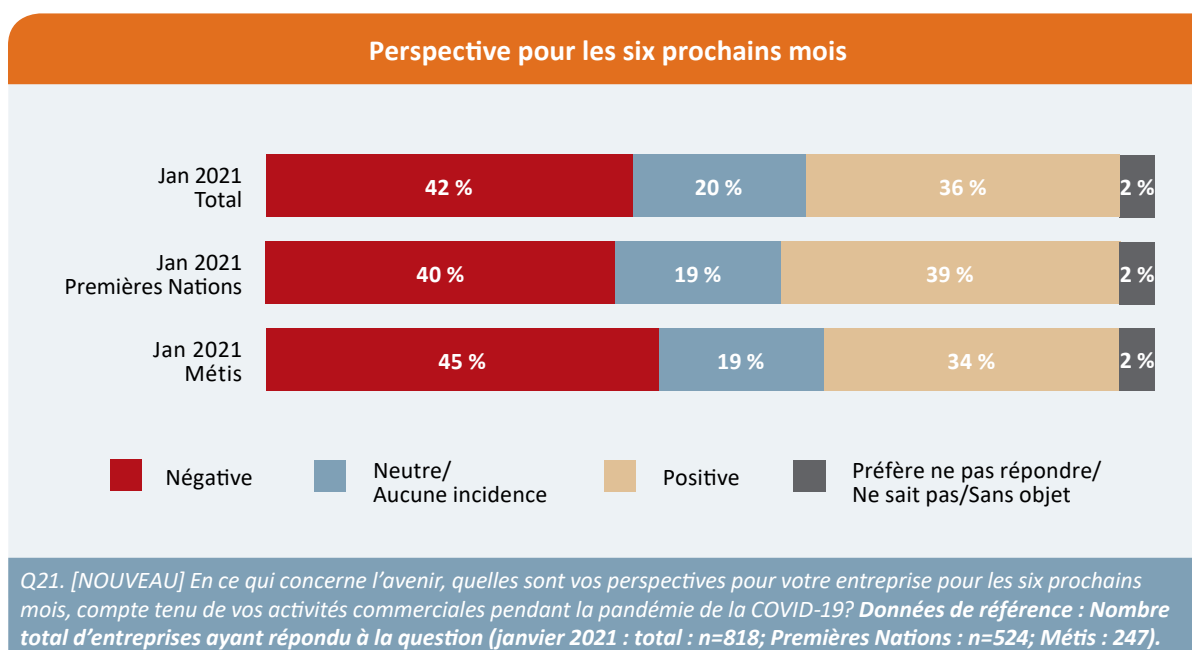
## Répercussions de la COVID sur les employés

Répercussions de la COVID sur les employés des entreprises	Mai 2020 Total (n = 746)	Jan 2021 Total (n = 824)	Jan 2021 Premières Nations (n = 527)	Jan 2021 Métis (n = 249)
Répercussions faibles (80 % à 100 %)	30 %	42 %	38 %	51 %
Net : Répercussions modérées à graves	52 %	43 %	48 %	34 %
Répercussions modérées (de 40 % à moins de 80 %)	21 %	21 %	23 %	18 %
Répercussions graves (moins de 40 %)	31 %	22 %	25 %	16 %
Préfère ne pas répondre/Ne sait pas	17 %	16 %	14 %	15 %

Q20. Quel pourcentage des employés de l'entreprise est encore en mesure d'effectuer la majorité de leurs tâches à ce stade de la pandémie? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=746; janvier 2021 : total : n=824; Premières Nations : n=527; Métis : 249).**

## Perspective d'affaires pour les six prochains mois

Les entreprises autochtones ont été interrogées sur leurs perspectives d'affaires pour les six prochains mois. Près de quatre entreprises autochtones sur dix (36 %) étaient optimistes quant à l'évolution de leurs activités dans les mois à venir et une proportion similaire prévoyait de devoir faire face à des effets négatifs (42 %). Les autres, soit un sur cinq, ne prévoyaient aucun changement réel. Il n'y a pas de différence statistiquement significative dans les perspectives d'affaires selon l'identité autochtone.





## Aide requise et utilisée

### Besoins commerciaux les plus pressants

Les entreprises autochtones ont été invitées à répondre à une question ouverte sur leur besoin commercial le plus urgent. Comme en mai 2020, elles continuent d'indiquer que le retour à la normale (49 %) est leur besoin le plus pressant pendant cette période difficile, plutôt que l'aide financière.

Les entreprises étaient moins nombreuses qu'en mai 2020 à citer le besoin d'une aide financière (28 %, soit une baisse de 11 points), tandis qu'une minorité légèrement plus importante qu'auparavant souhaiterait une aide en matière de gestion et de planification (16 %, soit une hausse de 4 points). Le besoin d'aide financière est légèrement plus élevé chez les entreprises appartenant à des Métis (33 % contre 26 % des entreprises des Premières Nations), tandis que le besoin de soutien en matière de gestion et de planification est plus élevé chez les entreprises appartenant à des Premières Nations (18 % contre 11 % des entreprises appartenant à des Métis).

#### Besoins commerciaux les plus pressants

Besoins commerciaux pressants	Mai 2020 Total (n = 647)	Jan 2021 Total (n = 750)	Jan 2021 Premières Nations (n = 481)	Jan 2021 Métis (n = 227)
Retour à la normale de l'économie/des affaires : capacité à retourner au travail et à reprendre les activités et les réunions, accès aux contrats, aux projets et aux clients, et capacité à générer des revenus et à augmenter les ventes	53 %	49 %	49 %	50 %
Aide financière, y compris le soutien au maintien des activités de l'entreprise et l'accès aux subventions, prêts et capitaux	39 %	28 %	26 %	33 %
Soutien en matière de gestion, planification et personnel	12 %	16 %	18 %	11 %
Ressources supplémentaires et formation	11 %	13 %	14 %	11 %
Adaptation et innovation, y compris l'ajout de nouvelles lignes de production, le renforcement de la présence en ligne ou l'accélération de la transformation numérique	5 %	6 %	7 %	5 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020. Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les réponses multiples étaient autorisées.

Q17. Quel est votre besoin commercial le plus pressant à l'heure actuelle? Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=647; janvier 2021 : total : n=750; Premières Nations : n=481; Métis : 227).



## Analyse qualitative des entreprises autochtones appartenant à des Inuits

La taille du sous-échantillon des entreprises autochtones appartenant à des Inuits (n=27) est trop petite pour permettre de produire un rapport ou de faire des comparaisons avec les autres groupes. Cependant, avec un examen qualitatif des réponses, on peut dresser un portrait largement similaire à celui des entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis puisque les besoins les plus pressants étaient également le retour à la normale des affaires et l'aide financière. Les entreprises appartenant à des Inuits souhaitent la fin de la pandémie afin de pouvoir reprendre les activités et les réunions et avoir accès aux clients, aux projets et aux contrats. Parmi les mesures d'aide qu'elles ont mentionnées, citons le soutien financier pour maintenir les opérations commerciales et l'accès aux subventions et aux capitaux. Elles ont également indiqué l'allégement des intérêts des prêts, probablement en raison du fardeau que représentent l'augmentation de la dette et les intérêts élevés. Les commentaires suivants ont été formulés pour répondre à la question « Quel est votre besoin commercial le plus pressant à l'heure actuelle? »

*« Que la pandémie prenne fin pour que nous puissions à nouveau planifier une foire commerciale et que le tourisme reprenne. »*

*« Les finances, de préférence au moyen de subventions »*

*« Des fonds pour répondre aux besoins de financement des clients »*

*« Allégement des intérêts des prêts »*

*« Financement refusé à plusieurs reprises sans raison apparente autre que le financement limité disponible »*

*« Assistance technique pour l'ajout de cours de formation en ligne. Nous avons un site Web, mais nous manquons d'expérience en informatique. La commercialisation est également nécessaire. Fonds nécessaires pour le protocole d'affaires lié à la COVID-19. »*

*« Communauté virtuelle et mobilisation des parties prenantes, amélioration du processus d'élaboration des politiques et des procédures »*

*« L'expédition est très difficile pendant cette période. »*

*« Subventions pour le maintien des activités »*

*« Équipement pour la prestation des services virtuels »*

L’Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), un organisme national sans but lucratif qui représente plus de 65 000 Inuits, a mené des recherches sur les conséquences de la COVID-19 sur l’Inuit Nunangat. Le rapport *The Potential Impacts of COVID-19 on Inuit Nunangat* fait partie de la série de rapports de recherche trimestriels produits par l’ITK. Il décrit les conséquences potentielles de la COVID-19 sur les Inuits et les entreprises de la région. L’ITK a également créé une page de ressources pour que les renseignements sur les mesures de soutien relatives à la COVID-19, l’aide financière et les dernières nouvelles sur la pandémie soient facilement accessibles. Cette page de recherche et de soutien sera une ressource importante pour comprendre les expériences et éclairer la reprise dans les collectivités inuites. D’autres organismes dirigés par des Inuits, tel que Qikiqtani Inuit Association (QIA) et Pauktuutit Inuit Women of Canada ont mis en place des carrefours similaires pour faire le pont entre les collectivités inuites et les ressources disponibles à l’heure actuelle.

Selon la recherche de l’ITK, la pandémie de la COVID-19 a une incidence significative sur les Inuits et les organismes inuits puisqu’elle a exacerbé les difficultés liées à la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à l’éducation, à l’emploi, au transport et à la durabilité des entreprises. Par exemple, les coûts d’exploitation fixes des entreprises de l’Inuit Nunangat sont nettement plus élevés que ceux des entreprises du sud du Canada<sup>2</sup>. Les restrictions professionnelles relatives aux transports pendant la pandémie ont entraîné des conséquences distinctes sur l’Inuit Nunangat. Le transport de marchandises dépend entièrement des transporteurs aériens et du transport maritime, car la majorité des collectivités de l’Inuit Nunangat ne sont pas accessibles par la route. Par le passé, les retards dans l’arrivée des marchandises transportées par bateau ont eu des répercussions négatives sur les entreprises et les familles de l’Inuit Nunangat<sup>3</sup>. La fracture numérique contribue également aux problèmes d’accessibilité pour les entreprises qui cherchent à accéder aux programmes de financement actuels et à travailler à distance. De plus, on s’inquiète du fait que la plupart des ressources ne sont pas disponibles dans la langue inuktitute, ce qui constitue un obstacle important à l’accès au financement offert par les organismes fédéraux<sup>4</sup>. Les conséquences de la COVID-19 sur les entreprises appartenant à des Inuits sont graves et distinctes.

---

<sup>2</sup> INUIT TAPIIRIT KANATAMI. *The Potential Impacts of COVID-19 on Inuit Nunangat*, Ottawa, juin 2020. [https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2020/06/itk\\_the-potential-impacts-of-covid-19-on-inuit-nunangat\\_english.pdf](https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2020/06/itk_the-potential-impacts-of-covid-19-on-inuit-nunangat_english.pdf)

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid. Échelonnement de l’aide financière

## Échelonnement de l'aide financière

Selon les résultats du Sondage, l'aide financière reste un besoin pressant pour les entreprises, même si le taux de survie des entreprises s'est quelque peu amélioré depuis mai 2020. Plus de quatre entreprises participantes sur dix (44 %) ont déclaré qu'elles ne pourront pas tenir plus de six mois sans aide supplémentaire (soit une baisse de 10 points), tandis que la minorité d'entreprises qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire a augmenté (hausse de 12 points pour atteindre 23 %).

Les entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis affichent actuellement des taux de survie similaires.

### Continuité des activités sans aide

Continuité des activités sans aide	Ma1 2020 Total (n = 697)	Jan 2021 Total (n = 503)	Jan 2021 Premières Nations (n = 318)	Jan 2021 Métis (n = 163)
<b>Net : Moins de 6 mois</b>	<b>54 %</b>	<b>44 %</b>	<b>44 %</b>	<b>45 %</b>
1 mois	10 %	4 %	6 %	2 %
3 mois	23 %	16 %	16 %	17 %
6 mois	21 %	24 %	22 %	26 %
1 an	16 %	22 %	18 %	28 %
Autre	16 %	10 %	12 %	6 %
Sans objet (l'entreprise n'a pas besoin d'aide supplémentaire)	11 %	23 %	23 %	22 %
Sans objet (l'entreprise est déjà fermée)	2 %	2 %	2 %	1 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020.

Q30. Combien de temps l'entreprise peut-elle continuer à fonctionner dans les conditions actuelles, si elle n'obtient aucune autre aide? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question excluant celles qui ont répondu « Préfère ne pas répondre » et « Ne sait pas » (mai 2020 : total : n=697; janvier 2021 : total : n=503; Premières Nations : n=318; Métis : 163).**

## Relations d'emprunt

Des recherches antérieures menées par le CCEA montrent que les entreprises autochtones ont du mal à avoir accès à du crédit et des prêts adéquats. Selon les résultats de notre enquête nationale auprès des entreprises autochtones, qui ont été présentés dans notre rapport de recherche intitulé Promesse et prospérité; Sondage sur les commerces autochtones 2016, 51 % des propriétaires d'entreprises autochtones trouvent très ou assez difficile de trouver les sources potentielles de financement. Une

autre préoccupation liée au financement est de satisfaire les critères d'admissibilité ou les exigences en matière de prêt; près de la moitié (45 %) des entreprises autochtones ont éprouvé des difficultés à les satisfaire<sup>5</sup>. Comme c'était le cas en mai 2020, les résultats du Sondage suggèrent que cet aspect continue d'être un grand défi pour les entreprises appartenant à des entrepreneurs des Premières Nations; celles-ci étaient plus susceptibles que les entreprises appartenant à des Métis d'indiquer qu'elles n'ont aucune relation d'emprunt avec une institution financière (40 % contre 29 %, respectivement). Par ailleurs, les entreprises appartenant à des Métis étaient plus susceptibles de déclarer des relations d'emprunt avec des sources multiples, y compris les grandes institutions financières, les institutions financières autochtones et les coopératives de crédit.

### Relation d'emprunt financier (actuelle ou passée)

Relations d'emprunt financier	Mai 2020 Total (n = 734)	Jan 2021 Total (n = 818)	Jan 2021 Premières Nations (n = 523)	Jan 2021 Métis (n = 247)
Grandes institutions financières (TD, RBC, CIBC, BMO, etc.)	38 %	29 %	27 %	34 %
Institutions financières autochtones	22 %	29 %	28 %	35 %
Gouvernement fédéral (BDC, agences de développement régionales)	11 %	13 %	11 %	15 %
Coopératives de crédit	12 %	11 %	8 %	20 %
Gouvernement provincial/territorial	4 %	4 %	4 %	3 %
Autre	8 %	4 %	3 %	6 %
Aucune de ces réponses.	39 %	36 %	40 %	29 %

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020. Les réponses multiples étaient autorisées.

Q22. L'entreprise a-t-elle une relation actuelle ou antérieure d'emprunt financier avec...? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=734; janvier 2021 : total : n=818; Premières Nations : n=523; Métis : 247).**

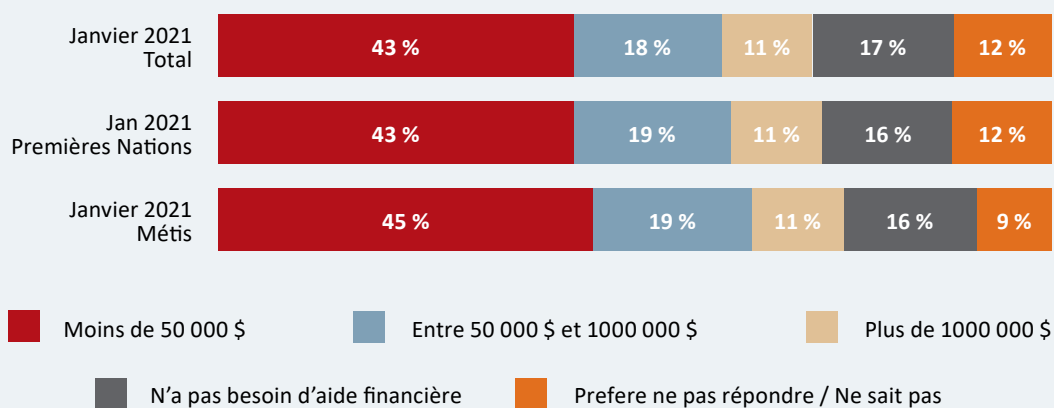
## Aide financière requise et demandée

### Aide financière gouvernementale

Plus de quatre entreprises autochtones sur dix (43 %) ont dit avoir besoin d'un maximum 50 000 \$ pour assurer le maintien de leurs activités courantes au cours des six prochains mois. Un tiers (29 %) disent qu'elles auront besoin de plus de 50 000 \$. Le montant de l'aide financière nécessaire ne varie pas de manière significative selon l'identité autochtone.

<sup>5</sup> CONSEIL CANADIEN POUR L'ENTREPRISE AUTOCHTONE. Promesse et prospérité; Sondage sur les commerces autochtones 2016, Toronto, 2016. <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

## Aide financière requise pour les six prochains mois



Q24. Si vous avez besoin d'une aide financière, de quel montant avez-vous besoin pour assurer le fonctionnement normal de votre entreprise au cours des six prochains mois? *Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (janvier 2021 : total : n=814; Premières Nations : n=522; Métis : 244).*

On a demandé aux entreprises qui ont déclaré avoir besoin d'une aide financière si elles avaient demandé ou reçu une aide financière du gouvernement. Parmi les répondants qui avaient besoin d'une aide financière, plus de la moitié (58 %) ont demandé au moins un type d'aide gouvernementale et 52 % l'ont reçue. Il reste donc 6 % des répondants qui n'ont reçu aucun financement public pour lequel ils ont fait une demande et 42 % qui n'ont pas fait de demande.

La principale source d'aide financière gouvernementale est le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (32 % des personnes ayant besoin d'une aide financière en ont bénéficié), suivi de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) (18 % en ont bénéficié). Toutefois, les entreprises appartenant à des Métis étaient deux fois plus susceptibles que celles appartenant à des Premières Nations à indiquer avoir demandé la SSUC (30 % contre 17 %) et à en avoir bénéficié (28 % contre 14 %).

Parmi celles qui ont demandé une aide financière, la moitié (52 %) ont demandé moins de 50 000 \$, tandis que trois sur dix (31 %) ont demandé un montant plus élevé. De même, parmi celles qui ont reçu une aide financière, la moitié (51 %) a reçu moins de 50 000 \$.

**Source gouvernementale d'aide financière**  
(*parmi les entreprises qui ont indiqué avoir besoin d'une aide financière*)

Relation d'emprunt financier	Jan 2021 Total (n = 554)		Jan 2021 Premières Nations (n = 360)		Jan 2021 Métis (n = 554)	
	Demandée	Reçue	Demandée	Reçue	Demandée	Reçue
<b>Net : Demandée/reçue UNE AIDE</b>	<b>58 %</b>	<b>52 %</b>	<b>57 %</b>	<b>51 %</b>	<b>60 %</b>	<b>55 %</b>
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	38 %	32 %	38 %	32 %	40 %	35 %
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	21 %	18 %	17 %	14 %	30 %	28 %
Mesures de soutien aux entreprises autochtones	13 %	10 %	13 %	10 %	15 %	12 %
Fonds d'appui aux entreprises communautaires autochtones	12 %	8 %	14 %	9 %	8 %	6 %
Fonds de relance COVID-19 visant les entreprises touristiques autochtones canadiennes	9 %	7 %	10 %	7 %	6 %	6 %
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	10 %	7 %	8 %	6 %	13 %	8 %
Programme de crédit aux entreprises (PCE)	8 %	4 %	7 %	4 %	10 %	3 %
Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)	6 %	3 %	7 %	4 %	2 %	1 %
Fonds de soutien aux entreprises du Nord	2 %	1 %	2 %	1 %	-	-

Note: Numbers in green/red are significantly higher/lower than in May 2020.

Q25. [NOUVEAU] Veuillez indiquer si vous avez demandé l'aide financière de l'une des sources gouvernementales suivantes. **Données de référence : Parmi les entreprises qui ont indiqué avoir besoin d'une aide financière (janvier 2021 total : n=554; Premières Nations : n=360; Métis=171).**

## Obstacles à l'accès au soutien financier du gouvernement

Le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 prévoit le report des versements d'impôts et des prêts à taux d'intérêt nul. Les entreprises autochtones qui ont fait une demande ou qui ont envisagé de faire une demande dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 ont été interrogées sur les obstacles à l'accès au programme. Près de la moitié (46 %) de ce groupe a indiqué que les exigences financières ont constitué un obstacle à l'accès; un quart (26 %) a indiqué avoir eu des difficultés à satisfaire aux exigences de la demande.

Les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient légèrement plus susceptibles que celles appartenant à des Métis d'affirmer que les exigences relatives aux demandes constituent un obstacle (28 % contre 22 %, respectivement).



## Obstacles à l'accès au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19

Obstacle à l'accès au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19	Mai 2020 Total (n = 699)	Jan 2021 Total (n = 715)	Jan 2021 Premières Nations (n = 458)	Jan 2021 Métis (n = 214)
<b>EXIGENCES FINANCIÈRES</b>	<b>S.O.</b>	<b>46 %</b>	<b>48 %</b>	<b>44 %</b>
La masse salariale est actuellement inférieure à 20 000 \$.	18 %	19 %	18 %	22 %
Le flux de trésorerie à court terme est insuffisant pour rembourser les reports d'impôt ou les prêts à une date ultérieure.	23 %	15 %	14 %	19 %
Il y a un manque d'actifs pouvant servir de garantie.	13 %	13 %	14 %	11 %
La faible cote de crédit et l'épargne limitée en capitaux propres et en espèces font obstacle aux programmes fédéraux administrés par les institutions financières courantes.	13 %	11 %	12 %	9 %
Incapacité de respecter les critères d'admissibilité liés à la preuve de la masse salariale en raison de l'exonération d'impôt des employés.	12 %	11 %	14 %	6 %
La dette actuelle de l'entreprise est trop élevée pour amortir davantage de dettes, même sans intérêts.	14 %	10 %	9 %	13 %
Les pertes commerciales étaient inférieures aux programmes requis.	S.O.	9 %	8 %	11 %
L'entreprise n'est pas inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada.	S.O.	6 %	9 %	1 %
<b>EXIGENCES RELATIVES À LA DEMANDE</b>	<b>S.O.</b>	<b>26 %</b>	<b>28 %</b>	<b>22 %</b>
Manque d'information pertinente, processus de demande compliqué.	7 %	11 %	12 %	10 %
Exigences relatives aux états financiers et autres documents financiers.	11 %	10 %	10 %	9 %
Les institutions financières courantes exigent un niveau plus élevé de diligence raisonnable ou de garanties pour les entreprises autochtones, préoccupations continues à l'égard des risques et de la sécurité des entreprises autochtones (article 89 de la Loi sur les Indiens).	14 %	9 %	10 %	9 %
Structure juridique de l'entreprise (non incorporée, propriétaire unique ou société de personnes ne recevant pas de soutien).	12 %	7 %	8 %	5 %
Taux d'intérêt trop élevés	6 %	5 %	5 %	6 %
Barrières linguistiques	Moins de 1 %	1 %	Moins de 1 %	1 %
<b>AUTRE</b>	<b>10 %</b>	<b>9 %</b>	<b>10 %</b>	<b>8 %</b>
<b>N'A RENCONTRÉ AUCUN OBSTACLE</b>	<b>12 %</b>	<b>15 %</b>	<b>14 %</b>	<b>18 %</b>

Remarque : Les chiffres en vert/rouge sont nettement plus élevés/faibles que ceux observés en mai 2020.

Q28. Si vous avez présenté une demande au titre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 ou avez envisagé de le faire, quels obstacles avez-vous rencontrés, le cas échéant, parmi les suivants? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (mai 2020 : total : n=699; janvier 2021 : total : n=715; Premières Nations : n=458; Métis : 241).**

## Aide financière non gouvernementale

Les entreprises autochtones ont également été interrogées sur les sources d'aide financière non gouvernementale (choix de réponse). Un quart d'entre elles (27 %) ont déclaré bénéficier d'au moins un type d'aide financière non gouvernementale, la plus courante étant la marge de crédit (11 %). L'utilisation déclarée des sources d'aide financière non gouvernementales est similaire pour les entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis.

### Source non gouvernementale d'aide financière

Source non gouvernementale d'aide financière	Jan 2021 Total (n = 658)	Jan 2021 Premières Nations (n = 420)	Jan 2021 Métis (n = 198)
<b>A reçu UN TYPE d'aide financière non gouvernementale</b>	<b>27 %</b>	<b>26 %</b>	<b>30 %</b>
Marge de crédit	12 %	11 %	13 %
Investissement privé	5 %	6 %	6 %
Prêt d'entreprise d'une banque ou d'une institution financière	5 %	4 %	7 %
Soutien financier d'un conseil tribal ou d'un gouvernement autochtone	4 %	5 %	2 %
Financement d'un organisme ou d'un partenariat communautaire (associations d'amélioration des affaires, etc.)	3 %	3 %	3 %
Financement d'un organisme à but non lucratif ou caritatif (non lié aux fonds de relance fédéraux tels que le Fonds de relance COVID-19 visant les entreprises touristiques autochtones canadiennes)	2 %	2 %	4 %
Collecte de fonds ou sociofinancement	1 %	1 %	2 %
Refinancement	1 %	1 %	2 %
Subvention d'une entreprise privée	1 %	1 %	1 %
Aide financière d'une Chambre de commerce	1 %	1 %	1 %
Autre	2 %	1 %	5 %

Q29. [NOUVEAU] Quelle aide financière non gouvernementale votre entreprise a-t-elle reçue, le cas échéant? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (janvier 2021 : total : n=658; Premières Nations : n=420; Métis : 198).**

## Changements au sein des entreprises en raison de la COVID-19

Les entreprises ont indiqué de quelle manière, le cas échéant, elles ont modifié leurs activités en conséquence directe de la pandémie (choix de réponses). Selon les résultats du Sondage, l'accélération de la transformation numérique et le renforcement de la présence en ligne, y compris l'augmentation de la communication en ligne (38 %), la commercialisation en ligne (33 %) et la création de plateformes en ligne (28 %), sont les moyens les plus couramment utilisés par les entreprises autochtones pour s'adapter à la pandémie. Les entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis ont fait état de types de changements similaires.

## Changements au sein des entreprises en raison de la COVID-19

Changements au sein des entreprises en raison de la COVID-19	Jan 2021 Total (n = 710)	Jan 2021 Premières Nations (n = 454)	Jan 2021 Métis (n = 215)
Augmentation de la communication en ligne ou à distance entre le personnel et les clients (Zoom, Facebook Live, GoTo Meeting, etc.)	38 %	40 %	34 %
Augmentation de la commercialisation en ligne (publicités, publications sur les médias sociaux)	33 %	34 %	35 %
Création d'une plateforme en ligne (site Web, page de médias sociaux)	28 %	30 %	26 %
Une partie ou la totalité du personnel travaille à distance.	26 %	28 %	23 %
Les activités se déroulent en ligne.	22 %	24 %	18 %
Modification des services ou des produits pour répondre à la demande actuelle	20 %	21 %	21 %
Modification de l'espace physique de l'entreprise pour protéger le personnel et les clients (pose de barrières, éloignement des bureaux, etc.)	20 %	19 %	21 %
Commercialisation auprès de différentes clientèles	17 %	19 %	14 %
Les ventes se font par livraison ou ramassage.	17 %	18 %	16 %
Modification des rôles et des responsabilités pour maintenir le personnel en poste	13 %	14 %	10 %
Formation du personnel à de nouveaux rôles ou à de nouvelles pratiques commerciales	12 %	13 %	13 %
Passage aux transactions sans numéraire.	11 %	12 %	9 %
L'entreprise commence à utiliser des plateformes de commerce électronique pour ses produits de vente au détail (Amazon, Shopify, etc.)	11 %	11 %	11 %
Recours à des fournisseurs différents ou modification de la chaîne d'approvisionnement	9 %	11 %	7 %
Les activités se déroulent à l'extérieur dans le respect de la distanciation physique.	8 %	9 %	6 %
Autre	3 %	3 %	3 %
<b>Aucun/l'entreprise n'a pas changé ses pratiques commerciales</b>	<b>13 %</b>	<b>11 %</b>	<b>15 %</b>
Ne sait pas/Préfère ne pas répondre/Ne s'applique pas	11 %	11 %	7 %

Q35. [NOUVEAU] De quelles manières, le cas échéant, avez-vous modifié votre entreprise en conséquence directe de la pandémie? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (janvier 2021 : total : n=710; Premières Nations : n=454; Métis : 215).**

## Compétences et formation requises

On a également demandé aux entreprises autochtones quelles compétences et formations (choix de réponses) elles trouveraient les plus utiles pour relever les défis commerciaux auxquels elles sont confrontées en raison de la pandémie. La formation sur les médias sociaux ou la commercialisation numérique et la rédaction de demande de subventions, de propositions ou d'autres demandes sont considérées comme les compétences ou les formations les plus utiles, quelle que soit l'identité autochtone.

Notamment, les entreprises appartenant à des Premières Nations se montraient les plus intéressées par les possibilités de formation suivantes, suivies des entreprises appartenant à des Métis :

- Mobilisation des clients à distance (33 % des entreprises appartenant à des Premières Nations contre 25 % des entreprises appartenant à des Métis)
- Formation sur le commerce électronique et les plateformes de ventes en ligne (31 % des entreprises appartenant à des Premières Nations contre 25 % des entreprises appartenant à des Métis)
- Exploitation de plateformes virtuelles (p. ex. Zoom, Facebook Live, Slack, Microsoft Teams, etc.) (31 % des entreprises appartenant à des Premières Nations contre 22 % des entreprises appartenant à des Métis)

## Compétences et formation requises

Compétences et formation requises	Jan 2021 Total (n = 705)	Jan 2021 Premières Nations (n = 454)	Jan 2021 Métis (n = 211)
Formation sur les médias sociaux ou la commercialisation numérique	45 %	48 %	42 %
Rédaction de demandes de subventions, de propositions ou d'autres demandes	43 %	45 %	41 %
Développement Web	36 %	38 %	36 %
Planification commerciale à long terme ou planification de la continuité	36 %	35 %	38 %
Diversification de la clientèle (par exemple, exporter les ateliers, joindre de nouveaux clients)	30 %	31 %	30 %
Mobilisation des clients à distance pendant la pandémie de la COVID-19 (par exemple, ateliers, activités virtuelles, etc.)	30 %	33 %	25 %
Formation sur le commerce électronique et les plateformes de vente en ligne	29 %	31 %	25 %
Exploitation de plateformes virtuelles (par exemple, Zoom, Facebook Live, Slack, Microsoft Teams, etc.)	28 %	31 %	22 %
Planification financière	27 %	28 %	28 %
Formation sur les règlements de sécurité liés à la COVID-19	14 %	15 %	11 %
Services-conseils pour améliorer la santé et le bien-être du personnel	14 %	13 %	15 %
Autre	1 %	1 %	Moins de 1 %
<b>Aucune</b>	<b>7 %</b>	<b>8 %</b>	<b>6 %</b>
Ne sait pas/Préfère ne pas répondre/Ne s'applique pas	10 %	8 %	11 %

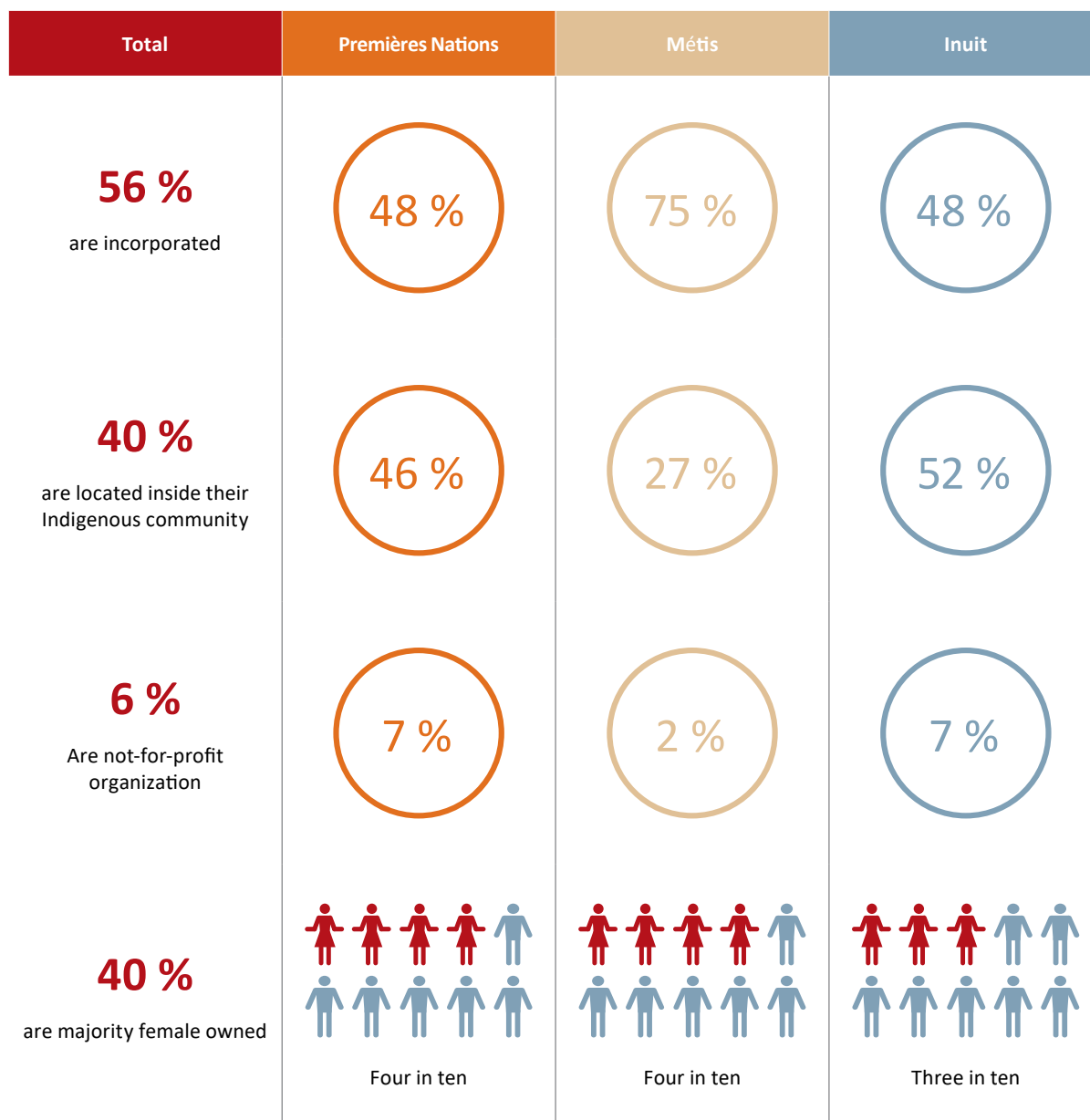
Q36. [NOUVEAU] Quelles compétences et formations, le cas échéant, vous seraient utiles pour relever les défis commerciaux auxquels vous êtes actuellement confronté en raison de la pandémie? **Données de référence : Nombre total d'entreprises ayant répondu à la question (janvier 2021 : total : n=705; Premières Nations : n=454; Métis : 211).**



## Profil des entreprises autochtones

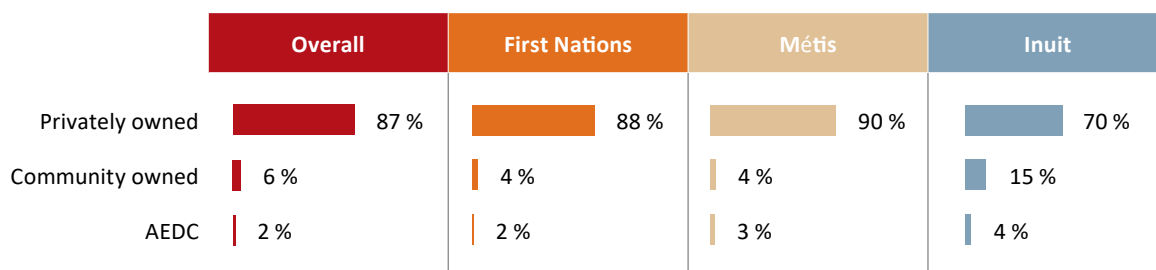
L'infographie suivante présente le profil (non pondéré) des entreprises autochtones qui ont participé au Sondage, par groupe d'identité. En raison de la nature volontaire du Sondage, les répondants avaient la possibilité de refuser de répondre à ces questions, de sorte que les résultats dans cette section peuvent ne pas totaliser 100 %.

Profil des entreprises autochtones

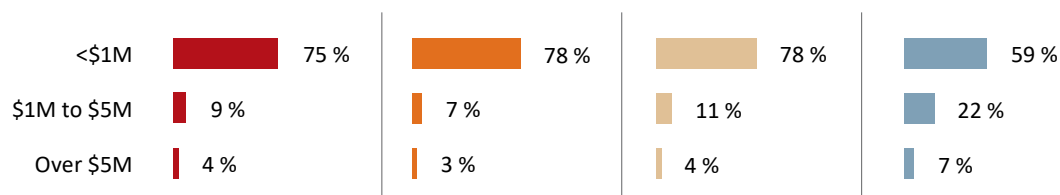




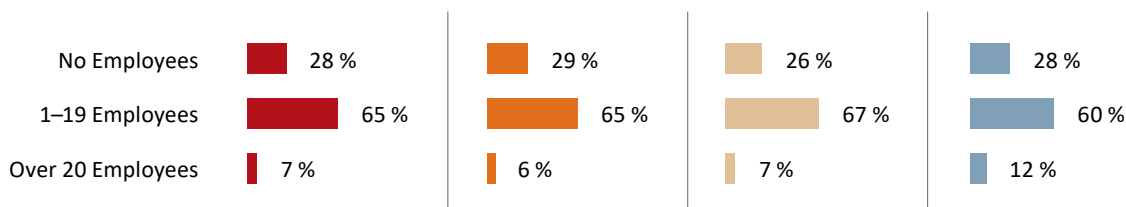
### Privately or Community Owned



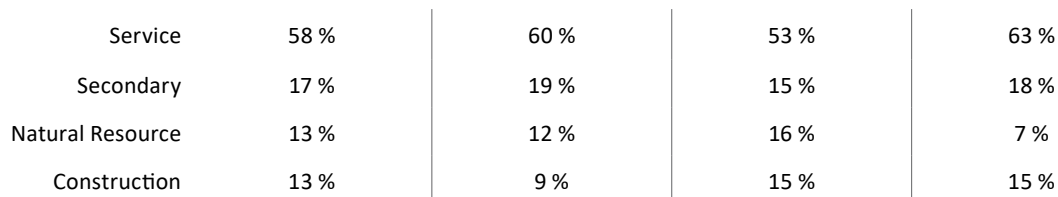
### Annual Revenue



### Business Size



### Industry



Les nuages de mots présentent les réponses à la question ouverte « Que fait l'entreprise? ».

Les entreprises autochtones mènent des activités dans une grande variété de domaines, notamment les services, la consultation, le tourisme, le développement, la construction, le commerce de détail, l'art et le design, l'éducation et la formation, la gestion et d'autres secteurs. Les entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis sont majoritairement dans le domaine des services, tandis que les entreprises appartenant à des Inuits sont pour la plupart dans le secteur du tourisme et de la construction.

## Que fait l'entreprise?

Entreprise appartenant à des Premières Nations









## Conclusion et discussion

La pandémie a eu des répercussions importantes et potentiellement durables sur les quelque 60 000 entreprises autochtones menant des activités dans tous les secteurs et toutes les régions du Canada. Selon de nombreuses sources, les répercussions sont ressenties différemment selon les groupes démographiques. D'ailleurs, les données de notre sondage corroborent cette hypothèse pour les groupes d'identité autochtones. Les résultats de la Phase II du Sondage montrent que les entreprises appartenant à des Premières Nations et à des Métis ont fait face à des conséquences exceptionnelles, ont des besoins différents et nécessitent diverses mesures de soutien. Par exemple, le besoin d'aide financière est légèrement plus élevé chez les entreprises appartenant à des Métis (33 % contre 26 % des entreprises appartenant à des Premières Nations), tandis que le besoin de soutien en matière de gestion et de planification est plus élevé chez les entreprises appartenant à des Premières Nations (18 % contre 11 % des entreprises appartenant à des Métis). Comme ce fut le cas en mai 2020, l'accès à un crédit et à des prêts adéquats était un problème plus important pour les entreprises appartenant à des Premières Nations. Les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient plus susceptibles que celles appartenant à des Métis d'indiquer qu'elles n'ont pas de relations d'emprunt avec une institution financière (40 % contre 29 %, respectivement). En outre, les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient légèrement plus susceptibles que celles appartenant à des Métis d'affirmer que les exigences relatives aux demandes pour l'aide financière du gouvernement constituent un obstacle (28 % contre 22 %, respectivement).

Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'une approche ciblée qui réponde de manière exhaustive aux conséquences et aux besoins uniques des différents sous-groupes de la population des entreprises autochtones. Une approche ciblée peut contribuer à ce que les politiques, les programmes et les autres mesures de soutien soient répartis équitablement entre les entreprises appartenant à des Premières Nations, à des Métis et à des Inuits. Il faut notamment élaborer et mettre en œuvre des politiques et des mesures d'aide adaptées qui tiennent compte des conséquences et des facteurs différents, tels que l'identité et le sexe, qui touchent les entreprises autochtones depuis le début de la pandémie et pendant la phase de reprise. En outre, il est nécessaire de mieux faire connaître les mesures d'aide gouvernementale pour en accroître l'accessibilité.

Sur la base des résultats de la Phase II du Sondage sur la COVID-19, notre rapport présente plusieurs appels à l'action pour le gouvernement, les institutions financières et les entrepreneurs autochtones eux-mêmes pour se remettre des conséquences économiques de la pandémie :



### **Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes et d'autres mesures de soutien ciblant les différents obstacles auxquels se heurtent les entreprises appartenant à des Premières Nations, à des Inuits et à des Métis depuis le début de la pandémie et au cours de la reprise.**

Les entreprises autochtones couvrent un large éventail d'expériences et aucune stratégie unique ne pourra répondre aux besoins de chacune. Par exemple, les entreprises appartenant à des Métis étaient plus susceptibles d'avoir licencié des employés (19 %) et d'avoir besoin d'une aide financière (33 %), tandis qu'un plus grand nombre d'entreprises appartenant à des Premières Nations n'avaient aucune relation avec des institutions financières (40 %) et étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles se heurtent à des obstacles dans l'accès au soutien gouvernemental (19 %). Selon l'ITK, les entreprises appartenant à des Inuits doivent faire face à leurs propres défis, comme des coûts d'exploitation élevés, la dépendance au transport aérien et maritime des marchandises ainsi que le manque d'infrastructures numériques. Si les stratégies de reprise sont conçues pour répondre à ces besoins, plutôt que pour créer de vastes programmes autochtones ou pancanadiens, la reprise pourra être équitable pour tous après la pandémie.



### **Fournir des fonds supplémentaires aux entreprises autochtones, notamment sous des formes autres que des prêts.**

D'après les résultats, l'aide financière reste un besoin pressant pour les entreprises autochtones. Plus de quatre entreprises participantes sur dix (44 %) ont indiqué qu'elles ne pourront pas tenir plus de six mois si elles n'obtiennent pas de soutien supplémentaire. En outre, l'accès à du crédit et à des prêts adéquats est un problème persistant pour les entreprises autochtones. Les résultats du Sondage laissent entendre que cet aspect continue d'être un grand défi pour les entreprises appartenant à des Premières Nations : celles-ci étaient plus susceptibles que les entreprises appartenant à des Métis d'indiquer qu'elles n'ont aucune relation d'emprunt avec une institution financière (40 % contre 29 %, respectivement). Le financement supplémentaire devrait être adapté pour les besoins uniques des différents groupes d'identité autochtone.



### **Encourager l'innovation et l'adaptation.**

En raison des restrictions liées à la COVID-19 et de l'essor de l'économie numérique, les entreprises, les employeurs et les employés ont dû apporter des changements majeurs à leurs activités. Par conséquent, les mesures de soutien gouvernementales doivent encourager l'innovation et l'adaptation. Selon nos résultats, la formation sur les médias sociaux et la commercialisation numérique, ainsi que la rédaction de demandes de subventions, de propositions ou d'autres demandes font partie des compétences ou des formations les plus utiles pour que les entreprises puissent relever les défis de la pandémie, quelle que soit leur identité autochtone. Les

entreprises appartenant à des Premières Nations se disent plus intéressées que les entreprises appartenant à des Métis par les possibilités de formation suivantes : communication à distance avec les clients (33 % contre 25 %), formation en commerce électronique et plateformes de vente en ligne (31 % contre 25 %) et utilisation de plateformes virtuelles (p. ex., Zoom, Facebook Live, Slack, Microsoft Teams, etc.) (31 % contre 22 %).



### **Accroître la connaissance et l'accessibilité des mesures de soutien gouvernementales.**

Le gouvernement du Canada devrait mieux faire connaître et rendre plus accessibles les mesures de soutien gouvernementales. Les entreprises appartenant à des Premières Nations étaient légèrement plus susceptibles que celles appartenant à des Métis d'affirmer que les exigences relatives aux demandes constituent un obstacle (28 % contre 22 %, respectivement). Le gouvernement fédéral doit améliorer la communication avec les entreprises appartenant à des Premières Nations ainsi que leur sensibilisation. Il faut également rationaliser les processus. Ainsi, nous pourrions nous assurer que les entreprises sont à la fois au courant des mesures de soutien et capables d'y accéder.



### **Mener d'autres recherches pour comprendre les conséquences sur les entreprises autochtones et leurs besoins au cours de la pandémie de la COVID-19 ainsi que pendant la période de reprise.**

Une reprise équitable nécessitera de mener des recherches continues et ciblées. Les données de la Phase II du Sondage sur la COVID-19 dans les entreprises autochtones révèlent que les entreprises appartenant à des Premières Nations, à des Métis et à des Inuits vivent différemment les répercussions de la pandémie. Il faut mener des recherches ciblées en vue de déterminer les répercussions uniques et les besoins distincts des différents sous-groupes de la population autochtone. Par ailleurs, il est difficile de déterminer l'ensemble des répercussions de la pandémie sur les entreprises appartenant à des Inuits, en partie à cause des lacunes dans les données. Il est impératif de poursuivre les recherches sur les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant à des Inuits afin de mieux comprendre la nature complexe des économies mixtes au sein des collectivités inuites et de suivre les tendances économiques dans le Nord du Canada. Les recherches futures permettront de combler ces lacunes en matière de données et d'élaborer des politiques plus exhaustives et plus rigoureuses. Nous pourrions ainsi garantir la prospérité de chaque sous-groupe de la population des entreprises autochtones. Les gouvernements, les entreprises et les associations doivent réagir en adoptant des stratégies et des programmes fondés sur les données afin de s'assurer que les entreprises appartenant à des Premières Nations, à des Métis et à des Inuits ne soient pas laissées pour compte par suite de la pandémie.

## Bibliographie

STATISTIQUE CANADA. Profil de la population autochtone, Recensement de 2016, No 98-510-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, publié le 21 juin 2018. Consulté le 16 août 2021, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/index.cfm?Lang=F>

CONSEIL CANADIEN POUR L'ENTREPRISE AUTOCHTONE. Promesse et prospérité; Sondage sur les commerces autochtones 2016, Toronto, 2016. <https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2017/04/CCAB-PP-Report-V2-FR-SQ.pdf>

INUIT TAPIRIIT KANATAMI. The Potential Impacts of COVID-19 on Inuit Nunangat, Ottawa, juin 2020. [https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2020/06/itk\\_the-potential-impacts-of-covid-19-on-inuit-nunangat\\_english.pdf](https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2020/06/itk_the-potential-impacts-of-covid-19-on-inuit-nunangat_english.pdf)



Canada 

Conseil canadien pour  
L'ENTREPRISE  
AUTOCHTONE 

**Conseil canadien pour l'entreprise autochtone**

2 Berkeley St #202, Téléphone: 416-961-8663  
Toronto, ON Fax: 416-961-3995  
M5A 4J5 [www.ccab.com](http://www.ccab.com)